

3566

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD - FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

RAPPORT AU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

PAYS : SENEGAL

TITRE DU PROJET : PROJET DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE (FAD - FND)

AGENCE D'EXECUTION : BUREAU DE GESTION DU PROJET
(BGP) SOUS LA TUTELLE DU
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE
NATIONALE (MDSSN)

NUMERO DU RAPPORT : PREMIER RAPPORT AU COMITE

PERIODE COUVERTE : JUIN 2000 - DECEMBRE 2002

PLCP / GOUV.SEN-FAD-FND

Av. Bourguiba x Rue 3 Castors - BP 17245 Dakar - Tel : (221) 869 1087 - Fax : (221) 869 1088 - E-mail : plcp@scentoo.sn

Répartition du Financement

- Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 10,00 millions U.C
- Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 1,75 millions U.C
- Prêt Fonds Nordique de Développement (FND): 5,00 millions U.C
- Contrepartie sénégalaise (Gouvernement) : 1,85 millions U.C

Date d'approbation du Prêt

FAD : 30 Juin 1999

FND : 31 Janvier 1999

Date de signature du Prêt

FAD : 19/08/99

FND : 25/05/99

Date de Mise en vigueur du Prêt :

FAD: 15 février 2001

FND: Août 2001

Date du 1er Décaissement : 11 avril 2001

Date prévisionnel du dernier décaissement : 31 Décembre 2004

Typologie des acquisitions pour les travaux, biens et services :

L'acquisition des travaux, biens et services doit se faire, suivant les dispositions du rapport d'évaluation, selon les règles de procédures du FAD ainsi qu'il suit :

servir de bureaux ;	novembre 2000 du Gouverneur de Diourbel	Février 2001
4°/ Fournir au FAD, la preuve de la signature de l'accord de prêt avec le FND ou la preuve de l'engagement de ce dernier à participer au financement du Projet	Lettre N° 6760 du 13/10/98 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances relative à une requête de financement au FND. Accord de prêt N° 286 du 25/05/99	Février 2001
5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.	<ul style="list-style-type: none"> - Lettres N° 1031/DG -CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021 	Fax BAD daté du 20 juillet 2000.
6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet	- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002.	
7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit	- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 7 septembre 2002.	Novembre 2002
8°/ Mettre à la disposition des SFD, les fonds relatifs au volet crédit, avant le démarrage de l'activité de crédit et communiquer les accords de conventions.	- A la suite de la sélection des SFD et des discussions pour disposer d'un projet de convention soumis à la BAD et approuvé, Plusieurs séances de travail ont été tenues avec les SFD regroupées autour de l'Association Professionnelle des Institutions Mutualistes d'épargne et de Crédit (APIMEC).	

II.2. Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et	Date Approbation BAD
---------------------	------------------------	----------------------

	documents fournis au FAD	
R A S	R A S	R A S

II.3. Conditions non encore satisfaites

Conditions	Observations
1°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers	- Les communautés de base ont été retenues suite à l'étude du milieu. Les autorités ont été informées et les dispositions restent à prendre pour l'affectation des terrains.
2°/ Verser chaque année au plus tard au 31 mars, sa contribution au financement des activités programmées pour l'année en cours	- Pour l'année 2001, la contrepartie du gouvernement est de 500 millions CFA, mis à disposition en juillet et mobilisés à hauteur de 462.674.045 FCFA FCFA. - Pour l'année 2002, la contrepartie de 500 000 000 FCFA, également mise à disposition en juillet n'a été mobilisée qu'à hauteur de 481 millions.

III. ORGANISATION ET GESTION

Le Projet est administré par un bureau de gestion basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda.

Au niveau national, le bureau de gestion du projet (BGP) est dirigé par un Directeur National assisté :

- d'un spécialiste en IEC / Alphabétisation ;
- de deux spécialistes en micro-finance ;
- d'un spécialiste en génie rural ;
- d'une gérante de la régie d'avance ;
- d'un comptable ;
- d'un administrateur gestionnaire.

Le BGP dispose d'un personnel de soutien composé de trois (3) secrétaires, trois (3) chauffeurs et d'un responsable de la documentation et de la reprographie (pris en charge par la

Equipements, mobilier et fournitures

Le dépliant relatif à la sensibilisation aux objectifs du projet a été édité et imprimé en français et en anglais respectivement en 5 000 et 500 exemplaires. Le dépliant a été transmis d'une part aux autorités concernées notamment la BAD, le FND, le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale, le Ministère de l'Economie et des Finances et, d'autre part, diffusé auprès des bénéficiaires, du public et des différents partenaires. Dans le cadre du partenariat avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB), la traduction en langues nationales wolof, pular, sérère, mandinka et soninké a été réalisée par cette même structure pour un accès aisé des populations aux informations stratégiques du projet. Le nombre d'exemplaires a été déterminé à l'issue du recueil de données complémentaire sur le nombre de bénéficiaires à alphabétiser par langue : 4 500 en woloff, 2.000 en pular, 1.500 en mandingue, 1.000 en soninké et 1000 en sérère. L'impression des dépliants en langues nationales est en cours de réalisation.

L'acquisition des manuels d'alphabétisation étant dépendante des spécifications technico-pédagogiques fournies par le MOD pour un choix de manuels adaptés à la cible du projet, des manuels ont été présélectionnés et remis au MOD SAFEFOD. Le processus d'acquisition sera lancé au cours du mois de février 2003.

La conception d'une partie des supports secondaires tels que les tee-shirts, casquettes, foulards prévus dans le programme d'IEC est en cours d'exécution de même que l'édition de la plaquette et le calendrier PLCP 2003.

Services de spécialistes

Pour le suivi et l'évaluation externe du programme d'Alphabétisation fonctionnelle des populations, un protocole d'accord d'un montant de 13 500 000 FCFA, conformément aux prévisions du rapport d'évaluation, a été signé entre la Direction du projet et la DAEB et approuvé par les deux ministres de tutelle.

Le processus de recrutement du MOD en alphabétisation a débuté le 08 juin 2001 et est achevé en Octobre 2002. Suite à l'avis de non objection de la BAD pour l'adjudication du marché à la SAFEFOD, la convention signée entre le PLCP et la SAFEFOD a été respectivement approuvée par la BAD, la CNCA et par la primature, le 30 octobre 2002.

A la suite du travail réalisé par les URG en rapport avec les Inspections d'Académie (IA) et Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN) relatif à l'identification des 15 ONG les plus aptes pour réaliser les activités d'alphabétisation dans chaque région, les listes restreintes proposées ont été remises, en août 2002, au bureau chargé de la mise en œuvre du programme d'alphabétisation pour le lancement des procédures de sélection et d'engagement de ces ONG. La SAFEFOD a ainsi procédé à la présélection de 08 opérateurs par région devant effectuer l'étude du milieu complémentaire, déjà en cours d'exécution. Cette étude devrait aboutir au recrutement des 30 opérateurs en alphabétisation et à la constitution des effectifs des classes d'alphabétisation de la première phase.

La procédure de recrutement du bureau d'études spécialisé en communication a été lancée le 19 février 2001 suite à l'approbation du DAO et de la liste restreinte par la BAD par fax du 12 février 2002. La commission nationale de dépouillement a procédé à l'adjudication provisoire du marché le 07 mai 2002. En définitive, la Banque a approuvé, en date du 24 septembre 2002,

le recrutement de OFBD pour la réalisation des activités de sensibilisation et de communication, sous réserve de réviser à la baisse le montant du contrat en tenant compte des activités d'IEC déjà réalisées. La convention intégrant les observations de la Banque a été transmise pour avis le 18 octobre 2002. Elle a été examinée par la mission de supervision. L'avis final de la BAD a été reçu en novembre 2002. La procédure d'approbation nationale suit son cours. Actuellement, le dossier déjà approuvé par la CNCA est soumis à la primature pour visa.

Formation

Le lancement officiel du projet a eu lieu en juillet 2000, suite au recrutement du personnel de Direction.

Le plan global de formation a été réalisé, au mois d'avril 2002 par le Consultant, recruté à cet effet, en rapport avec la DAEB. La version définitive a été soumise en fin avril 2002. Les différentes formations prévues pour les partenaires et les bénéficiaires ont démarré au courant du dernier trimestre 2002 avec la mise à niveau des ONG et CERP sur la gestion de projets et sur la stratégie d'intervention de la composante Micro-finance et Appui aux AGR. La formation devrait être poursuivie dans le courant du mois de Février 2003 à l'issue de la procédure de recrutement des bureaux d'études chargés de la formation.

La mise à niveau des 40 formateurs de formateurs en alphabétisation est programmée dans le plan d'exécution des activités du bureau SAFEFOD dans le courant du mois de Janvier 2003. Il en est de même de la formation des 60 superviseurs et 600 facilitateurs (trices). Ensuite, le démarrage effectif du programme d'alphabétisation fonctionnelle destiné aux 36000 bénéficiaires pourrait être envisagé au mois de mars 2003.

Sous composante Renforcement des capacités des partenaires du projet

Etudes et supervision

Dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec la Direction de la Prévision et de la Statistique, le ciblage des communautés de base (CB) les plus démunies des régions d'intervention du Projet a été réalisé. Se basant sur ce travail préalable, le bureau d'études MS ASSOCIES, commis pour procéder au diagnostic participatif, a effectué dans 800 CB, des enquêtes et ateliers participatifs en vue de compléter leur situation de référence et de recueillir les besoins des populations. Ce travail combiné a permis d'établir la liste des 600 CB cibles pour l'intervention du Projet. La restitution de ce travail a fait l'objet d'ateliers régionaux, dans le courant du mois de mai 2002, à Diourbel, Thiès, Kolda, Tambacounda et Dakar suivis d'un atelier national à Dakar où ont pris part les populations bénéficiaires et les partenaires institutionnels et d'exécution du Projet. Les rapports d'enquêtes portant sur le choix des 600 communautés de base ont été produits et validés par le Projet, les populations bénéficiaires et les partenaires d'exécution et institutionnels ; ces rapports ont été soumis à la Banque et au Gouvernement en date du 26 août 2002.

L'exploitation des données socio-économiques et géographiques des 600 communautés de base a permis au Projet d'établir la situation des besoins exprimés par chaque communauté de base

en alphabétisation, IEC et formation. Ces données permettront au projet de définir en conséquence, dans le cadre de la mise en œuvre de la composante renforcement des capacités, les types d'intervention requis pour chaque communauté.

Conformément aux prévisions du rapport d'évaluation, le bureau d'études Max Consulting Group a été recruté, en octobre 2002, pour procéder au diagnostic des besoins en appui institutionnel des ONG et OCB suivant les activités qui leur sont confiées par le Projet, dans le cadre du faire-faire. En effet, le Projet prévoit d'attribuer un appui institutionnel aux partenaires institutionnels directement impliqués dans la mise en œuvre des activités programmées. A cet effet, l'objectif de cette étude est de disposer de données fiables relatives aux besoins en appui institutionnel (formation et appui matériel) des OCB et ONG chargées, d'une part, de renforcer la capacité technique des bénéficiaires et de mettre en œuvre le volet alphabétisation sous la supervision du MOD, d'autre part.

Construction / Réhabilitation

L'aménagement des 20 caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) sera entrepris en fonction du niveau de réalisation des infrastructures programmées. En effet, il est envisagé d'intégrer dans certains complexes communautaires des CAPEC, suivant la demande.

Equipements, mobilier et fournitures

La remise officielle des équipements a été enclenchée à l'occasion de l'atelier de restitution de l'étude du milieu tenu le 08 mai 2002 à Diourbel sous la présidence de Madame le Ministre du DSSN et en présence des directeurs nationaux concernés. Ces équipements ont été remis aux partenaires suivants :

- Cellule de Suivi des Projets de Lutte contre la Pauvreté, CSPLP/MDSSN : 1 véhicule 4 x 4, 1 portable ; le véhicule a été remis au Cabinet sur sa demande ;
- Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) : 1 véhicule 4 x 4, 2 micro-ordinateurs pour la direction nationale, 5 micro-ordinateurs et 5 motos pour les services régionaux ;
- Direction de l'Expansion Rurale : 15 motos pour les Centres d'Expansion rurale polyvalents (CERP) situés dans les départements prioritaires, à l'exception de quelques réajustements notés en faveur des départements de Rufisque, Thiès, Diourbel et Kédougou. Un projet de protocole d'accord a été soumis aux différents Chefs de CERP impliqués dans la mise en œuvre des activités du Projet.
- Direction des Stratégies de Développement Social : L'appui initialement prévu à la Direction du Bien-Etre Familial a été affecté, avec l'accord de la Banque, à cette direction qui remplit les mêmes obligations au sein du ministère de tutelle. A cet effet, une imprimante et un portable ont été acquis pour cette structure.

En ce qui concerne le véhicule prévu pour la CSOPLP et le portable destiné à la DPS, le Gouvernement a souhaité que ces équipements soient remis au Cabinet du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale. La précédente mission de supervision (mai 2002) a rappelé que tous les biens et services acquis dans le cadre d'un projet doivent servir exclusivement à l'exécution des activités du Projet ainsi qu'aux utilisateurs et services identifiés par le rapport d'évaluation. Les équipements étant toujours en possession du Cabinet du Ministre, la mission a réitéré ce principe.

Dans le courant du mois de septembre 2002, un important lot de fournitures, consommables informatiques et matériel de bureau a été livré à la CSOPLP, DDC, DPS et DSDS. Une commande complémentaire de fournitures destinées aux Services Régionaux du Développement Communautaire a été livrée en date du 8 novembre 2002, suite aux besoins exprimés par ces partenaires dans l'exécution des activités.

Services de spécialistes

Dans cette catégorie, le cabinet BS Consulting a été recruté au mois de janvier 2002 pour l'élaboration du plan global de formation qui a été finalisé et soumis à la BAD en date du 29 mai 2002. Le cabinet Nord Sud Consulting a été retenu pour assurer la formation du BGP et des URG en approche genre et participative.

Pour la mise à niveau du personnel en informatique, suite à une consultation, une société de la place a été retenue pour accomplir cette formation. Les sessions devraient débiter dans le courant du mois de février 2003.

Le recrutement définitif des spécialistes/cabinets chargés des formations thématiques et techniques des bénéficiaires et des partenaires est prévu pour fin décembre 2002 pour le démarrage effectif des activités de formation. Le processus de recrutement se poursuit et se situe à l'étape d'ouverture des soumissions.

Formation

Les sessions de formation destinées aux partenaires sont prises en compte dans le plan global de formation. Sa mise en œuvre est déjà en cours de mise en œuvre avec le recrutement de l'ensemble des partenaires d'exécution. Déjà, l'équipe du projet (BGP et URG) a bénéficié, en janvier 2002, d'une formation de 5 jours en approches genre et participative.

La mise à niveau de l'équipe du projet à l'utilisation des logiciels de bureautique est prévue dans le courant du mois de mars 2003, suite au lancement effectif des activités de terrain.

La formation en planification / acquisitions de biens et services et exécution budgétaire d'une durée de 7 jours a fait l'objet d'une requête adressée à la BAD le 29 mai 2002 et prenant en compte les autres projets sociaux du département Social. La mission retient que cette formation pourrait être envisagée dans le courant de la période mai à juin 2003.

Le PLCP a organisé du 28 au 31 octobre 2002 un atelier de mise à niveau et de formulation de micro projets à l'intention des personnels des ONG, SFD et CERP. La tenue de cet atelier revêtait un double objectif ; il s'agit d'une part :

- d'informer les ONG recrutées pour l'encadrement technique des bénéficiaires sur les objectifs et stratégies d'intervention du PLCP, favorisant ainsi, une compréhension et une approche commune de la mission confiée à ces ONG, en vue d'une exécution efficiente du projet, et d'autre part
- de renforcer les capacités de leurs personnels en techniques d'élaboration de projet.

Cette formation entre dans le cadre du programme de renforcement de capacités des partenaires d'exécution. Les personnels des ONG, une fois formés, organiseront, à leur tour, des sessions de formations à l'intention des cibles du projet. Ces travaux ont permis aux participants de mieux comprendre la démarche du projet, de disposer de fiches de projet, de suivi et de canevas de rapports d'activités, et d'être mieux outillés pour l'appui à la formulation de micro projets à l'endroit des groupes cibles.

IV.1. Composante II : Microfinance et Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Au titre de cette composante, le projet va financer, en fonction de la demande, des activités destinées à augmenter les revenus des bénéficiaires, par l'offre de services de proximité adaptés en matière de microfinance.

Etudes et supervision

Les études préalables de la composante sont achevées depuis le mois de juin 2002, les derniers rapports définitifs, validés par le Projet, ont été validés par la BAD. Il s'agit de :

- *Etude sur les créneaux porteurs* : Le rapport final élaboré par le Cabinet Gamma Ingénieries a été transmis à la Banque dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 2002 suite aux observations formulées par le Projet ;
- *Diagnostic des structures de caisses de base* : Le rapport définitif présenté par le Cabinet MS Associés a été également transmis à la Banque dans la deuxième quinzaine d'avril 2002.

Equipements, mobilier et fournitures

Les dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition des équipements pour les structures de caisses de base ont été examinés durant la mission de supervision. Ces équipements sont constitués de coffres, mobilier et documents de gestion. Le processus d'acquisition est en cours. La mise en place des équipements à partir du mois de juin 2003.

Services de spécialistes

Le processus de recrutement de spécialistes pour le diagnostic des capacités des structures de financement décentralisé et la conception de systèmes de crédit adaptés aux pauvres a démarré également le 08 juin 2001. Faisant suite à la transmission au Projet des rapports provisoires à la fin du mois d'avril 2002, les rapports finalisés et validés par le BGP ont été transmis à la Banque le 26 août 2002. Les détails sont comme suit :

- *Etude sur la conception de systèmes de microfinance adaptés aux pauvres* : La version provisoire du rapport a été soumise au Projet au mois d'avril 2002 par le Cabinet MS ASSOCIES. Le rapport finalisé et validé par le BGP a été transmis à la Banque le 26 août 2002.
- *Etude diagnostic des systèmes de financement décentralisé* : Le cabinet REMIX a été retenu pour cette étude. La version définitive, validée par le BGP, a été transmise à la Banque le 26 août 2002.

En rapport avec le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD) et la division des ONG de la Direction du Développement Communautaire, un répertoire des ONG en activité a été établi. Suite à l'avis de manifestation d'intérêt, le recrutement des ONG, enclenché depuis le 26 septembre 2001, est arrivé à terme avec l'approbation de la BAD de l'adjudication provisoire du marché aux 18 ONG et OCB en fin mars 2002. Leurs prestations de service seront rémunérées, conformément au rapport d'évaluation, sur une base forfaitaire de 5% du coût des projets financés qu'elles auront à suivre. Egalement, un appui institutionnel leur est destiné suite au diagnostic de leurs besoins en rapport avec les activités confiées par le Projet. Le projet de protocole précisant le cadre de collaboration entre ces structures et le Projet, soumis à la BAD pour avis en date du 19 octobre 2002 a été examiné par la mission qui l'a jugé acceptable. L'avis final de la Banque a été obtenu et les prestations des ONG ont démarré depuis le 1^{er} décembre 2002.

Le DAO relatif au recrutement des bureaux d'études chargés du renforcement des capacités des partenaires d'exécution a été approuvé le 24 septembre 2002 et la consultation lancée dans le courant du même mois. La procédure d'acquisition est en cours. Les formations devraient démarrer en mars 2003.

Sur les 7 prestations prévues, 3 ont été déjà réalisées (diagnostic et sélection des SFD, conception des systèmes de crédit adaptés aux pauvres, sélection des ONG) et les 4 autres (gestion financière et comptable des SFD, procédures et gestion financière des SFD, suivi/évaluation périodique, gestion de micro-projets) doivent être exécutées à partir du mois de mars 2003.

Fonds de crédit

Les activités de crédit n'ont pas encore démarré. Cependant, conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement a mobilisé au titre de l'année 2001 des ressources dont 392 674 045 FCFA destinés au fonds de crédit ont été versés depuis septembre 2001. Pour l'année 2002, le processus de mobilisation des 365 millions prévus est toujours en cours. Compte tenu de l'opportunité de mettre en dépôt à terme ces fonds, le principe avait été accordé par la DDI et le Projet a initié des échanges avec la CNCAS sur les modalités de mise en œuvre. Il a été arrêté la rémunération du fonds de crédit avec un effet rétroactif sur toute l'année 2002.

S'agissant de la finalisation de la Convention devant lier le projet aux différentes S.F.D., plusieurs séances de travail ont été tenues avec ces dernières regroupées autour de l'Association Professionnelle des Institutions Mutualistes d'épargne et de Crédit (APIMEC). Ces travaux ont été sanctionnés par un atelier tenu le jeudi 10 octobre 2002 et présidé par la cellule AT/CPEC. A l'issue des travaux, une commission restreinte a été désignée pour finaliser

le projet de convention. Cette commission restreinte s'est réunie le 15 octobre 2002 et a produit un projet de convention consensuelle. Cette convention issue de ces travaux a été approuvée par la BAD en décembre 2002. Les planning d'activités accompagnés des demandes de décaissement ont été soumis au Projet et sont en cours d'examen en rapport avec la DDI.

IV.2. Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique

Le projet financera, au titre de cette composante, des activités qui contribueront à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail des groupes cibles. Les activités prévues sont réparties en trois sous-composantes : (i) Infrastructures et équipements socio-communautaires ; (ii) Hydraulique villageoise ; (iii) Cases foyers et garderies socio-éducatives.

Sous-composantes Infrastructures et équipements socio-communautaires / Cases foyers et garderies socio-éducatives

Etudes et supervision

Un bureau d'architecture a été recruté par l'AGETIP pour réaliser les études d'orientations relatives aux infrastructures à construire. Cette étude, à son terme, a permis, d'une part de faire l'état des lieux pour inventorier, dans les zones ciblées par le Projet, les infrastructures similaires déjà réalisées dans d'autres cadres (PAGPF, PDRH, Projet Santé Familiale, etc.) pour tirer toutes les leçons des expériences antérieures afin de consolider les acquis positifs. L'étude a d'autre part permis d'élaborer :

- l'ensemble des plans architecturaux et techniques relatifs aux infrastructures,
- les devis quantitatifs et estimatifs des travaux,
- le Dossier d'Appel d'Offres

L'ensemble de ce dossier a été présenté à l'équipe de supervision de la BAD lors de sa dernière mission et discuté. Du point de vue architectural, les différentes infrastructures (Case foyer, garderie, case de santé) ont été regroupées chaque fois que la convergence des besoins le justifiait. Chaque complexe constitue un ensemble de 3 modules autonomes du point de vue fonctionnel, articulés autour d'une salle polyvalente. Ce concept permettra de fédérer, autour d'un même espace, différents groupes sociaux (femmes, jeunes, enfants, etc.)

La conception confère par ailleurs une flexibilité (cloisons amovibles) et donc une souplesse d'exploitation et le principe d'intégration permettra d'optimiser les coûts mais aussi l'espace si on sait que les terrains pour les infrastructures communautaires sont de plus en plus difficiles à trouver.

Chaque complexe sera un véritable incubateur de projets qui suivront les activités de formation qui y seront envisagées et qui pourront toucher tout un arrondissement par rotation.

L'étude du milieu a déjà fourni les besoins exprimés par les populations, des missions de terrain devraient aider à disposer d'informations complémentaires et, compte tenu des critères à

retenir, répartir les infrastructures entre les communautés.

Le projet a pris en compte les observations formulées par la mission de supervision de la BAD qui peuvent être résumées comme suit :

Plan architectural :

- L'accessibilité au complexe par une entrée principale doit être assortie d'entrée propre à chaque module pour éviter l'accès de chaque module par la salle polyvalente ;
- Veiller à ce que des activités simultanées dans les différents modules ne soient à l'origine de nuisances : ceci pourrait être évité en étudiant la possibilité d'ériger des séparations entre les différents modules ;
- Au niveau du module Case des tout-petits : augmenter le nombre de toilettes réservées aux enfants ;
- Sur l'ensemble des modules, mettre des inscriptions pour distinguer les toilettes des hommes de celles réservées aux femmes ;
- Elaborer, par module, trois prototypes de taille différente suivant l'implantation (village centre, chef-lieu de communauté rurale et commune) afin d'assurer un entretien permanent ;
- Exploiter les besoins exprimés par les communautés de base pour identifier le type d'infrastructures à planter ; ces informations devraient être complétées par les URG, en rapport avec les services techniques régionaux et les autres partenaires au développement, sur la base des quotas découlant des besoins exprimés. Ce travail devrait aboutir à un recensement exhaustif des sites et des types d'infrastructure à planter.
- Disposer des distances entre le chef-lieu de communauté rurale et les communautés de base ciblées gravitant autour ; Par la même occasion, identifier la communauté de base la plus excentrée.

Coût des infrastructures :

- Par rapport aux prévisions du rapport d'évaluation, le coût prévisionnel des infrastructures est assez élevé. En conséquence, le BGP envisage la réalisation d'une partie de ces infrastructures en géo-béton, en particulier dans les régions de Tambacounda et Kolda. Il est important de réaliser le maximum d'infrastructures avec le budget disponible.
- Les infrastructures prévues dans le rapport d'évaluation ne sont qu'à titre indicatif par conséquent leurs nature et quantité peuvent varier selon la demande réelle des communautés de base ciblées.
- Selon le BGP, l'économie d'échelle envisagée dans la réalisation de complexe pourrait être résumée comme suit :
 - Au niveau communal, la case de santé est impropre ; sa réalisation ne devrait pas être envisagée.
 - L'implantation au niveau communal ou du chef-lieu de communauté rurale, d'un seul complexe, polarisant plusieurs communautés de base.
 - Réalisation de prototypes dimensionnés selon la taille de la communauté d'accueil.

Respect des normes :

- Se référer à la carte sanitaire pour l'implantation des cases de santé ;

- S'informer auprès des services de la santé pour déterminer le type d'infrastructure requis selon le lieu d'implantation ;
- Demander l'avis du Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP) sur le plan proposé.

Edification de complexe et modules suivant les besoins exprimés :

- Le principe du complexe pourrait être retenu si l'étude complémentaire sur les besoins réels en infrastructures est confirmée et si l'avis du MSP est positif ;
- Il y a lieu de préciser, qu'en plus du complexe, il a été retenu de réaliser des modules isolés, selon la demande ;
- Le travail complémentaire relatif à l'identification des besoins et des sites d'implantation sera réalisé dans le courant du mois de novembre par le BGP, en rapport avec les URG, suivant la même approche adoptée pour l'identification des infrastructures hydrauliques.
- Un dossier complet sera transmis à la Banque pour avis final (plans, estimations, sites retenus, nombre d'infrastructures).

Construction / Réhabilitation

Les constructions seront confiées à des entreprises locales recrutées directement par l'AGETIP, suite à un appel d'offres qui pourra être lancé en mars 2003. Les travaux pourraient démarrer en début mai 2003, au terme de la procédure d'affectation des terrains.

Equipements, mobilier et fournitures

Un dossier d'appel d'offres a déjà été confectionné et soumis à la BAD, le 30 Août 2002 pour avis, en vue de l'acquisition des équipements d'allègement (broyeurs, batteuses, décortiqueuses, charrettes etc.). le dossier d'appel d'offres a été examiné et approuvé par la mission au mois de novembre 2002. Le lancement du dossier d'appel d'offres international a été fait le 16 décembre 2002 et les équipements pourraient être installés à partir de mai 2003. La procédure d'acquisition des équipements et mobiliers destinés aux infrastructures socio-communautaires (cases-foyers, garderies, cases de santé etc.) sera lancée après le démarrage des travaux de construction, en mai 2003.

Services de spécialistes

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée avec l'AGETIP le 20 août 2001. Le montant de la convention est de 1 397 500 000 FCFA dont 1 267 500 000 FCFA pour les travaux, 63 375 500 F CFA pour les études et 66 543 750 F CFA pour la rémunération du Maître d'ouvrage délégué. L'AGETIP sera chargée de tous les travaux de Génie civil envisagés sur le budget FAD ainsi que les études architecturales et techniques y afférents (cases-foyers, garderies, cases de santé, caisses de crédit, réfection du siège du Projet et des locaux des unités régionales de gestion).

Formation

Diverses thématiques seront définies par le Projet en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires, pour contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et managériales des bénéficiaires et assurer la pérennisation des réalisations envisagées. Les formations afférentes à la gestion communautaire des infrastructures (comités de gestion villageois) et à l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements (mécaniciens, opérateurs des équipements post-récolte, etc.) seront envisagées juste avant la mise en service des équipements et ouvrages.

Sous composante Hydraulique villageoise

Les réaménagements apportés à la sous composante « hydraulique villageoise » durant les négociations avec le FND qui en est le Bailleur ont été communiqués à la BAD.

Etudes et supervision

Un Groupement de Bureaux d'études Nordique et Sénégalais a été recruté après approbation du contrat en date du 20 Août 2002, pour un montant HT/HD de 388 349 366 F CFA. Ce Groupement est chargé de la Maîtrise d'œuvre du volet hydraulique / assainissement et va réaliser toutes les études y afférentes, notamment : les études techniques complémentaires, l'élaboration des cahiers de charge et dossiers d'appel d'offres des travaux d'hydraulique, l'appui à l'évaluation des entreprises soumissionnaires, la supervision et le contrôle des travaux hydrauliques, l'élaboration des spécifications techniques des équipements d'exhaure, la sélection des fournisseurs nordiques pour l'acquisition des pompes, en rapport avec le Projet et la formulation des programmes d'accompagnement (formation/ sensibilisation/ animation). Les études techniques complémentaires ont démarré le 7 novembre 2002 et le rapport provisoire y afférent a été déposé le 31 décembre 2002.

La mission de formulation des programmes d'accompagnement du volet hydraulique a démarré le 1^{er} décembre 2002 et devrait être bouclé le 31 janvier 2003.

L'élaboration des cahiers de charges des ouvrages hydrauliques et des équipements d'exhaure a également démarré le 1^{er} décembre 2002 et sera bouclé au plus tard le 15 février 2003.

Construction / Réhabilitation

Une liste restreinte d'entreprises qualifiées dans le domaine de travaux hydrauliques a déjà été arrêtée au terme de la procédure de pré qualification et soumise au F.N.D pour avis. Les travaux envisagés comportent des ouvrages de captage (type puits), des ouvrages de stockage et distribution (réservoirs et bornes-fontaines), des ouvrages d'assainissement (type latrines) et ne pourront démarrer qu'après les études techniques préalables.

Le démarrage de la construction des ouvrages hydrauliques est prévu en début juin 2003, au terme des études préalables.

Equipements, Mobiliers et Fournitures

Il s'agit essentiellement d'équipements d'exhaure pour les puits (électropompes, pompes solaires, pompes manuelles, pièces de rechange et outillages pour la maintenance), qui seront

acquis auprès de fournisseurs d'origine nordique, conformément aux dispositions de l'accord de Prêt FND. Ces acquisitions seront envisagées dès le démarrage des travaux hydrauliques, mais déjà une mission du Projet organisée au mois d'avril 2002 au Ghana a permis d'étudier sur place les conditions d'adaptabilité au Sénégal, des pompes d'origine et les enseignements tirés de ce voyage d'études seront très enrichissants dans la procédure d'acquisition de ce type d'équipement.

Formation

Une série de formations est envisagée au titre de cette sous composante pour garantir la pérennisation des investissements, notamment en maintenance, en gestion des infrastructures et équipements, en hygiène et assainissement, mais aussi dans les activités qui accompagneront les points d'eau en l'occurrence, le maraîchage, l'arboriculture, etc.

IV.3. Composante IV : Gestion du projet

Construction / Réhabilitation

Conformément aux dispositions de l'accord de prêt, le Gouvernement a mis à la disposition du BGP et de l'URG de Diourbel dans le courant du second semestre 2000 des locaux adéquats pour servir de bureaux, la coordination régionale de Dakar occupant les mêmes locaux que le BGP. En ce qui concerne les URG de Kolda et Tambacounda, en raison de la non disponibilité de bâtiments conventionnés, la contrepartie supporte à ce jour des charges locatives. Il en était de même pour l'URG de Thiès, jusqu'à la fin de l'année 2001. Actuellement, cette URG bénéficie d'un bâtiment du patrimoine de l'Etat.

La réhabilitation des locaux du BGP et des URG a été réalisée dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AGETIP. Toutes les installations électriques, téléphoniques et en eau ont été réalisées pour le BGP et les URG. Pour la réfection des locaux de l'URG de Thiès, les travaux ont été réalisés sur les imprévus de la rubrique. La réfection a été effectuée, sous la supervision de l'AGETIP, dans le courant du mois de juillet 2002 et la réception provisoire faite le 14 août 2002.

La consultation relative à l'installation du réseau informatique entamée en avril 2002 a été bouclée avec la signature du contrat avec la société recrutée à cet effet en date du 12 septembre 2002. Les travaux de câblage ont été exécutés par le prestataire, la configuration de certains postes reste à être finalisé. Le fournisseur a été interpellé pour diligenter ses prestations.

Equipement, Mobilier et fournitures

Conformément au rapport d'évaluation, l'acquisition des équipements a été faite auprès de IAPSO. Cette procédure intéressante en termes d'économies réalisées a été cependant très longue. En effet, le processus d'acquisition a débuté le 05 novembre 2000 et le matériel informatique et le matériel roulant ont été réceptionnés par le Projet au mois de mars 2002. Quant au matériel de reprographie et de froid arrivé le 11 février 2002 à l'aéroport de Dakar, l'enlèvement n'a été fait qu'en juin 2002. Suite aux anomalies constatées sur le véhicule de liaison du BGP, au cours de sa mise en fonction, il a été finalement mis à la disposition du Projet le 11 juillet 2002 par le concessionnaire.

La procédure d'acquisition du mobilier du BGP et des URG, débutée le 7 novembre 2001, a été finalisée en date du 07 juin 2002 avec la signature du contrat, suite à l'approbation du marché par la CNCA. Dès le 18 juin 2002, une partie du mobilier a été livrée. Au 30 septembre 2002, tout le mobilier commandé a été livré et installé par le prestataire.

Services de spécialistes

Suite à l'avis de présélection entamé en janvier 2001 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration du manuel des opérations et procédures administratives et financières du projet, une consultation restreinte à l'échelon national a abouti à la signature d'un contrat le 20 novembre 2001 avec un Cabinet spécialisé. Faisant suite à la transmission en date du 07 avril 2002 du manuel provisoire et aux différentes observations formulées par le Projet, deux ateliers successifs se sont tenus respectivement les 25 - 26 juillet et 8 - 9 août 2002. Le premier atelier, en prélude à l'atelier national, réunissait une commission restreinte composée du BGP, des URG, du Ministère de l'Economie et des Finances et des MOD en vue de procéder à une relecture exhaustive du document soumis par le Cabinet. L'atelier national de validation du manuel a vu la participation de tous les partenaires institutionnels et d'exécution du projet et a permis de préciser les attentes du Projet, les rôles et responsabilités des différents acteurs et de partager les informations pour un système de suivi/évaluation performant. En définitive, la version finale a été transmise au Projet le 7 septembre 2002 et a été soumise, à la même date, à la Banque pour avis. Le manuel a été approuvé par la BAD.

Le processus de recrutement du personnel du BGP et des URG est achevé en mars 2002, conformément au rapport d'évaluation. Seulement, suite à la démission de l'assistant en développement à la base en poste à l'URG de Diourbel et à la vacance du poste à partir du 1er juillet 2002, son remplacement a été effectué en prenant le suivant sur la liste des candidats lors du recrutement. En raison des exigences liées à la mise en détachement du remplaçant, sa prise de service a été effective le 1er novembre 2002.

Le recrutement d'un spécialiste en passation des marchés : La procédure débutée le 24 janvier 2001 a abouti le 1er avril 2002 avec la signature du contrat, en raison des différentes observations formulées par la Banque sur la procédure de recrutement. Le plan global de passation des marchés a été élaboré dès le mois de juin 2002 et un programme d'activités trimestriel, approuvé par le Projet, devait être réalisé pendant la période de juin à août 2002. Seulement, en raison de difficultés constatées dans la mise en œuvre de la mission, relatives aux absences répétées du consultant aux jours convenus, à la non prise en main effective pour certaines tâches, conformément au tableau d'évaluation du planning d'activités arrêté de commun accord, une réunion de clarification a été tenue en date du 8 octobre 2002 avec ce dernier pour apprécier la charge de travail effective et fixer la rémunération conséquente. Une deuxième réunion a été tenue le 27 décembre 2002 sanctionnée par un procès verbal de résiliation par entente mutuelle, au vu de la qualité de ses prestations.

En raison de l'exigence de respect des normes de comptabilisation du SYSCOA et, parallèlement, de la production des états de suivi budgétaire exigés par la Banque, les investigations menées par le Projet ont permis d'identifier des produits aptes à accomplir ces exigences. L'acquisition d'un tel système d'information comptable et financier a été évoquée avec la mission de supervision qui est d'avis que l'acquisition envisagée pourrait être financée par les rubriques « Imprévus » et « Hausse des prix » de la Composante IV « Gestion du Projet ». Cette dépense sera affectée à la catégorie D « Services de spécialiste » de ladite

Les réunions de coordination tenues avec le cabinet du MDS ont été des occasions, d'une part, pour apprécier l'état d'avancement du Projet et, d'autre part, pour recueillir des informations sur les différentes actions des projets similaires et des directions du ministère. Le cadre de partenariat très dynamique initié au niveau national a été enrichi au niveau régional par le biais des URG qui ont participé aux différentes manifestations organisées par les projets similaires.

La remise des équipements, fournitures de bureau et carburant aux partenaires ciblés par le rapport d'évaluation a été faite en ce qui concerne la DPS, la CSOPLP, la DSDS et la DDC. Ces affectations faciliteront leur implication dans les activités planifiées par le Projet.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF POUR L'ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES

Il est institué au niveau du Projet, conformément aux procédures nationales, une commission nationale et une commission restreinte de dépouillement. La commission nationale suit toute la procédure relative aux consultations dont les montants dépassent 10 millions de FCFA et devant être soumises à la CNCA.

PLAN GLOBAL DE PASSATION DES MARCHES PAR COMPOSANTE

COMPOSANTE I : Renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires

Composante Renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires	Mode Acquisition	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Recrutement MOD en alphabétisation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	20 août 01	Nov 01	06 nov. 01	10 déc. 01	04 janv. 02		
Recrutement d'un Bureau en IEC	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Octobre 01	12 fév 02	18 fév. 02	05 avril 02	29 mai 02	24 Sept 02	20 oct 02
Recrutement de consultant pour la formation des partenaires d'exécution	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Janvier 01	Septembre 02	Septembre 02	29 octob 02	Novembre 02	Décembre 02	Décembre 02
Diagnostic des ONG et OCB pour les besoins en appui institutionnel	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	1 ^{er} août 02	Sans objet	06 août 02	06 Sept 02	04 oct 02	_____	25 oct 02
Mise en niveau du personnel en informatique	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Juin 02	Sans objet	04 Juill 02	07 août 02	17 sept 02	_____	5 nov 02
Recrutement de 30 ONG / opérateurs en Alpha	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Juillet 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02
Formation des artisans réparateurs et entretien de pompes manuelles	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	10 déc. 02	Dec 02	07 janv. 03	7 Fév. 03	26 fév. 03	21 mars 03	26 mars 03
Formation de comités de gestion des ouvrages hydrauliques	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	03 janv. 03	Janv 03	27 janv. 03	27 Fév. 03	24 mars 03	16 avril 03	16 avril 03
Formation en maraîchage et arboriculture	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	14 janv. 03	Fev 03	10 fév. 03	13 mars 03	02 avril 03	24 avril 03	28 avril 03
Formation en hygiène et Assainissement	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	22 janv. 03	Fev 03	17 fév. 03	20 mars 03	10 avril 03	02 mai 03	07 mai 03
Formation / recyclage de mécaniciens réparateurs pour le matériel post récolte	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	17 déc. 02	Janv 03	13 janv. 03	14 fév. 03	07 mars 03	28 mars 03	01 avril 03
Formation de comités de gestion communautaire des équipements	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	22 janv. 03	Fev 03	25 fév. 03	28 mars 03	18 avril 03	09 mai 03	13 mai 03
Acquisition de manuels d'alphabétisation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Nov 02	Dec 02	Dec 02	Janvier 03	Janvier 03	Février 03	Février 03

COMPOSANTE II : Microfinance et Activités Génératrices de Revenus

Composante Microfinance et Activités Génératrices de Revenus	Mode Acquisition	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Etude sur les créneaux porteurs	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01		07 Déc. 01	04 janv. 02	8 mars 02	1 fév. 02
Diagnostic des systèmes financiers décentralisés	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01	Août 01		02 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système de crédit adapté aux pauvres	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01	Août 01	10 déc. 01	04 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Diagnostic des structures de caisse de base	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01	Août 01		04 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Recrutement de 18 ONG spécialisées en micro finance, en gestion et en formation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	21 nov. 01	7 déc 01	19 Fev 02	20 mars 02	02 mai 02	Juillet 02	Novembre 02
Recrutement de BE pour la formation des partenaires	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Fév. 02	Sept 02	29 Sept 02	29 oct 02	26 nov 02	10 Déc 02	03 Janv 03
Acquisition de coffres, mobilier	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Août 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Fev 03
Acquisition de documents de gestion	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Août 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Fev 03
Recrutement de spécialistes en gestion financière et comptable des SFD	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Fev 03	Mars 03
Recrutement d'un spécialiste pour le suivi évaluation à mi-parcours (2ème année)	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Fev 03	Mars 03
Recrutement d'un spécialiste pour le suivi évaluation à mi-parcours (4ème année)	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Sept. 04	Sept 04	Oct. 04	Oct. 04	Nov. 04	Déc. 04	Déc. 04
Recrutement de consultant national en procédures et gestion financière	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Fev 03	Mars 03
Recrutement de deux spécialistes en gestion de micro projets	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Fev 03	Mars 03

COMPOSANTE III : Infrastructures, Equipements et Hydrauliques

Composante Infrastructures Hydrauliques & Equipements	Mode Acquisition	Confection DAO	Approbation DAO	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Recrutement de Maître d'œuvre Nordique spécialiste en Infrastructures hydrauliques	Consultation à l'échelon international	28 août 01	27 nov 2001	18 déc. 01	22 fév. 02	20 mars 02	10 Mai 02 (FND)	20 Août 02
Recrutement de Maître d'œuvre Local spécialiste en Infrastructures hydrauliques	Consultation à l'échelon national	15 oct. 01	27 nov 2001	18 déc. 01	8 fév. 02	25 fév. 02	09 avril 02 (FND)	20 Août 02
Recrutement d'entreprise pour la construction des ouvrages hydrauliques et latrines	Consultation à l'échelon national	déc. 02		Fév. 03	Mars 03	Mars 03	Mai 03	Mai 03
Sélection de fournisseurs d'équipements post récoltes et assimilés	Appel d'offres international	Août 02	Nov 02	Déc 02	Fev 03	Mars 03	Mars 03	Avril 03
Sélection de fournisseurs	Consultation à l'échelon national	déc. 02	janv 03	Fév. 03	Mars 03	Mars 03	Mai 03	Mai 03

d'équipements des cases foyers et garderies socio-éducatives	l'échelon national							
Sélection de fournisseurs d'équipements hydrauliques	Appel d'offres international	Juil 03	Juil 03	Août 03	Sept 03	Oct. 03	Nov. 03	Nov. 03
Pompes manuelles	Appel d'offres international	Nov 02	Nov 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Mars 03	Mars 03
Pompes motorisées	Appel d'offres international	Mars 03	mars 03	01 mars 03	15 avril 03	05 Mai 03	02 juil 03	8 juil 03

COMPOSANTE IV : Gestion

Composante Gestion Désignation	Mode Acquisition	Confection DAO ou spécifications	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Service de gardiennage	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	17 janv. 02	Mars 02	6 mars 02	5 avril 02	7 mai 2002	12 juillet 02	9 septembre 2002
Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des locaux	AGETIP	Octobre 00	Novembre 2000	5 Novembre 00	Juin 01	Juin 01	19 juin 01	20 août 01
Etude du Milieu	Consultation à l'échelon national	18 Avril 01		08 Août 01	13 Sept 01	17 Oct. 01		28 Janv. 02
Recrutement d'un expert en passation des marchés	Consultation à l'échelon national	18 Avril 01	Novembre 2001	21 Nov. 01	22 Déc. 01	04 Janv. 02	Mars 2002	1 ^{er} avril 2002
Acquisition de mobilier de Bureaux URG et BGP	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Août 01	Août 01	23 août 01	13 septembre 01	25 Oct. 01	26 avril 2002	07 juin 02
Acquisitions de véhicules 406	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	30 Juin 01		21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de véhicules tout terrain	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	30 Juin 01		21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de motos	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	30 Juin 01		21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de matériels audiovisuels	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	16 Juil 01		21 mai 01	14 Mai 01
Acquisitions de matériels informatiques	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	09 Juil 01		21 mai 01	14 Mai 01
Acquisitions de photocopieuses	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	16 Juil 01		21 mai 01	14 Mai 01
Elaboration de manuels de procédure	Consultation à l'échelon national	Juillet 2001	Juillet 01	01 Juil.01	14 Sept 01	17 Oct. 01		20 Nov. 01
Recrutement d'un cabinet d'audit externe	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Avril 2002	Juillet 02	Juillet 02	27 août 02	21 octobre 02	Nov 02	Déc 02
Mise en place du réseau informatique	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Avril 2002	Sans objet	10 avril 2002	20 juin 02	Sans objet		12 septembre 2002
2ème Enquêtes suivi évaluation de la pauvreté	Consultation à l'échelon national	24 Mars 03	Mars 03	30 Avril 03	30 Mai 03	01 Juil 03	01 Août 03	04 Août 03
Recrutement de facilitateur pour le 1 ^{er} atelier bilan évaluation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	15 nov 02	Nov 02	20 nov 02	19 Dec 02	8 Janv 03	15 Janv 03	20 Janv 03
Recrutement de facilitateur pour le 2ème atelier bilan évaluation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	18 Avril 03	Mai 03	23 Mai 03	23 Juin 03	21 juil 03	11 août 03	25 août 03
Recrutement de facilitateur pour le 3ème atelier bilan évaluation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Juil 04	Juil 04	Août 04	Août 04	Sept 04	Oct. 04	Oct. 04
Revue à mi-parcours	Avis de recrutement national	14 f év. 03	Mars 03	11 mars 03	11 avril 03	02 mai 03	Mai 03	Juin 03
3ème Enquête suivi évaluation de la pauvreté	DPS	Avril 04	Avril 04	Avril 04	Mai 04	Juil 04	Juil 04	Août 04

Calendrier des dépenses par composante (en millions de Francs CFA)

COMPOSANTES	1999	2000	2001	2002	2003	TOTAL
	FCFA	FCFA	FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES	730	1 135	1 197	466	466	3 995
MICROFINANCE ET AGR	440	1 294	1 294	554	114	3 696
INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET HYDRAULIQUE	1 065	2 481	2 481	757	308	7 092
GESTION	238	396	475	238	238	1 584
COUT DE BASE	2 473	5 306	5 447	2 015	1 126	16 367

Taux de conversion UC en décembre 2002 879,947 FCFA

En raison de l'écart enregistré sur le taux de conversion de l'unité de compte (septembre 1998 : 796,406 FCFA), le coût du Projet en décembre 2002 est de 16 milliards au lieu de 15 milliards.

Niveau d'exécution financière en fin décembre 2002
(en millions de FCFA)

COMPOSANTES	1 999	2 000	2 001	2 002	TOTAL	Niveau d'exécution
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES			105	225	330	9,3%
MICROFINANCE ET AGR			-	27	27	0,7%
INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET HYDRAULIQUE			-	139	139	2,1%
GESTION			449	542	991	73,6%
TOTAL	-	-	553	933	1 486	9,8%

Le niveau d'exécution par rapport aux estimations du rapport d'évaluation est de 9.8%.

Ainsi, il convient de revoir le calendrier des dépenses, eu égard à la date de démarrage effectif du Projet, et à l'instar, des dispositions du rapport d'évaluation, prévoir une année de consolidation.

*Calendrier des dépenses par composante mis à jour
(en millions de FCFA)*

COMPOSANTES	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	TOTAL
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES			105	225	1 211	2 454	3 995
MICROFINANCE ET AGR			-	27	2 202	1 467	3 696
INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET HYDRAULIQUE			-	139	4 195	2 758	7 092
GESTION			449	542	280	313	1 584
TOTAL	-	-	553	933	1 486	13 395	16 367

Ainsi, à l'instar du rapport d'évaluation qui prévoyait l'année 2004 comme une année de consolidation, l'année 2005 devrait permettre de finaliser les activités planifiées.

VI. DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés rencontrées tournent essentiellement autour de :

- la lenteur observée dans les procédures de satisfaction des conditionnalités ;
- la mise à disposition tardive des fonds de la contrepartie et les procédures de décaissement sont très longues.
- Le temps d'attente des avis de non - objection de la BAD, pour le recrutement de consultants a été assez long. A titre d'illustrations, le retard accusé dans le recrutement du MOD en alphabétisation constitue une difficulté pour la mise en œuvre du programme et de toutes les activités destinées aux bénéficiaires compte tenu du délai et des phases convenues pour son efficacité.
- D'une manière générale, les procédures de passation des marchés sont très longues.
- Le fait que le projet ne soit pas exonéré, a allongé les délais de livraison des biens et services acquis à l'étranger. A titre d'illustrations, le projet n'a pris possession qu'en

début juin 2002 du matériel de froid et de reprographie alors que le matériel est arrivé à Dakar depuis fin mars 2002.

- La dépendance de certaines activités du choix des 600 communautés de base cibles du projet a été également une entrave à la réalisation des autres activités.

VII. PERSPECTIVES :

VII.1. PROGRAMME D'ACTIVITES 2003

A. Composante I - Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires

- Production de la version finale du manuel de procédures pour l'alphabétisation courant janvier 2003
- Sélection des 30 opérateurs en alphabétisation en fin janvier 2003
- Formation des 40 formateurs (trices) : fin Janvier 2003, 60 superviseurs et 600 facilitateurs (trices) : Février 2003
- Acquisition des manuels d'alphabétisation : Janvier à février 2003
- Démarrage des classes d'alphabétisation : Première phase : Mars 2003
- Mise en œuvre du plan de communication
- Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des partenaires du Projet (appui institutionnel et formation)
- Démarrage des classes d'alphabétisation : Deuxième phase : Juillet 2003
- Suivi/Supervision du Programme Alpha de formation et d'IEC

B. Composante 2 - Micro-finance et AGR

- Démarrage des activités de crédit : Fév. 2003
- Poursuite des activités d'encadrement technique des populations par les ONG
- Recrutement définitif des spécialistes/cabinets chargés des formations thématiques et techniques des bénéficiaires et des partenaires prévu pour Janvier 2003
- Mise en œuvre du Programme de formation des partenaires et bénéficiaires à partir de Mars 2003
- Mise en place des équipements des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) à partir d'Avril 2003
- Mission de suivi et supervision des activités de Microfinance et AGR avec la Cellule AT/CPEC à partir de Mars 2003

- Evaluation à mi-parcours des activités de MF et AGR en juin 2003
- Aménagement des Caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) dans certains complexes communautaires (Novembre 2003)

C. Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique

- Démarrage des travaux des infrastructures socio-communautaires : Mai 2003, au terme de la procédure d'affectation des terrains et de recrutement des entreprises locales chargées des constructions par l'AGETIP
- Finalisation de la procédure d'acquisition des équipements d'allègement en avril 2003 et Installation début Mai 2003
- La procédure d'acquisition des équipements et mobiliers destinés aux infrastructures socio-communautaires sera lancée après le démarrage des travaux de construction : Mai 2003
- Finalisation du DAO des ouvrages hydrauliques en février 2003 et Démarrage des travaux en fin Mai 2003
- Acquisition des pompes hydrauliques à partir de Juin 2003
- Formulation du Programme d'accompagnement du volet hydraulique : Fin Janvier 2003 et Démarrage des activités d'animation / sensibilisation / Formation : Avril 2003

D. Composante IV - Gestion

- Mission de lancement des activités de terrain : Janvier 2003
- Atelier de mise en cohérence par rapport aux objectifs du DSRP en Janvier 2003
- Atelier de consolidation des acquis de la FNGPF en février 2003
- Audit des comptes des exercices 2001 et 2002 respectivement en Février et Juin 2003
- Finalisation du processus d'acquisition du logiciel de gestion en février 2003
- Revue à mi-parcours du Projet : Juin 2003
- Coordination et Suivi / évaluation des activités des différentes composantes du Projet
- Mise à jour du Chronogramme des activités
- Elaboration et suivi des demandes de renouvellement de fonds et des rapports d'activités

VII.2. BUDGET PREVISIONNEL 2003

Le budget prévisionnel par composante et par catégorie de dépenses s'établit comme suit :

CATEGORIE DE DEPENSES	RENFORCEMENT CAPACITES	MICROFINANCE ET AGR	IEH	GESTION	BUDGET 2003
A. ETUDES ET SUPERVISION	8 000 000	4 000 000	117 000 000		129 000 000
B- CONSTRUCTION / REHABILITATION	100 000 000	-	2 251 625 000	2 400 000	2 354 025 000
C- EQUIPEMENT, MOBILIER ET FOURNITURES	139 000 000	90 000 000	1 564 739 500	-	1 793 739 500
D - SERVICES DE SPECIALISTES	51 000 000	108 000 000	76 000 000	134 000 000	369 000 000
E. FORMATION	788 000 000	-	139 000 000	-	927 000 000
F. FONDS DE CREDIT	-	2 000 000 000			2 000 000 000
G. FONCTIONNEMENT	125 000 000	-	47 000 000	120 000 000	292 000 000
H. AUDIT	-	-	-	23 740 000	23 740 000
TOTAL	1 211 000 000	2 202 000 000	4 195 364 500	280 140 000	7 888 504 500

Ainsi, le niveau d'exécution prévisionnel, en fin d'exercice 2003, par catégorie de dépense, est le suivant

CATEGORIE DE DEPENSES	BUDGET INITIAL	MONTANT DEPENSE 2001- 2002	BUDGET 2003	NIVEAU
A. ETUDES ET SUPERVISION	395 976 150	177 267 213	129 000 000	77%
B- CONSTRUCTION / REHABILITATION	3 396 595 420	1 844 270	2 354 025 000	69%
C- EQUIPEMENT, MOBILIER ET FOURNITURES	4 206 146 660	585 923 179	1 793 739 500	57%
D - SERVICES DE SPECIALISTES	1 363 917 850	298 573 844	369 000 000	49%
E. FORMATION	2 930 223 510	60 929 063	927 000 000	34%
F. FONDS DE CREDIT	3 088 613 970	-	2 000 000 000	65%
G. FONCTIONNEMENT	950 342 760	344 215 107	292 000 000	67%
H. AUDIT	43 997 350	17 480 000	23 740 000	94%
TOTAL	16 375 813 670	1 486 232 676	7 888 504 500	57%

VIII. ANNEXES

- LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS PAR LE PROJET
- LISTE DES COMMUNAUTES DE BASE RETENUES
- TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS EXPRIMES PAR LES COMMUNAUTES DE BASE RETENUES
-